

**Syndicat Intercommunal  
du Service Public de l'Eau  
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du 26 juillet 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la salle des fêtes de Malbosc le vingt-six juillet 2022, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

**Date de la convocation :** 19 juillet 2022

**Date de l'affichage :** 19 juillet 2022

**Nombre de membres en exercice :** 19

**Nombre de membres présents :** 13

**Etaient présents :** ECLERCY Bernard, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

**Etaient excusés :** PASCAL Florent, MERCIER Jean-Claude (pouvoir à Bernard ECLERCY), DOLADILLE Monique (pouvoir à Christian MANIFACIER), PRADIER Éric (pouvoir à Lauriane GOUNON), LAURENT Josy (pouvoir à Jean-Marc MICHEL)

**Etait absent :** TOUREL Jean-Luc

**Participaient à la réunion :** Aline LARRIEU ARGUILLE, Bruno CHEROUX

Secrétaire de séance : Georges FAUCUIT

**Objet : Renouvellement et renforcement de réseau d'eau potable Pas de Brès – PAYZAC –  
tranche 2 - Projet  
CS202207005**

Le Président informe l'assemblée que ce point n'est pas à l'ordre du jour et demande à l'assemblée si il peut être ajouté, ce qui est décidé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président rappelle que l'avant-projet a été délibéré lors de la séance du 01/02/2022.

Ce projet concerne les travaux de renouvellement et de renforcement du réseau que le Syndicat compte engager dans le secteur de Pas de Brès, sur la commune de PAYZAC.

La canalisation existante est en PVC d'un diamètre de Ø 63mm, avec une date de mise en service estimée entre 1971 et 1980, le projet consiste au remplacement de cette conduite par une fonte Ø 125mm et reprise de 22 branchements d'eau potable.

Dans la suite des travaux engagés en 2021 sur le secteur Pas de Brès et dans un objectif de continuité, le Syndicat souhaite renouveler et renforcer ce réseau à la suite de manque d'eau sur ce secteur en période estivale.

Mr le Président demande à Mr CHEROUX, responsable technique du SISPEC, de présenter le projet.

L'estimation de la dépense est de 99 800 € HT de travaux (honoraires, imprévus et divers compris).

Après en avoir débattu, Le Comité Syndical, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de valider le projet tel que présenté en portant attention à la continuité de circulation (transports scolaires...), d'autoriser le Président à engager les travaux et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,  
Le Président,  
Jean-Marc MICHEL.

